

3 - INSTITUTEURS.

Une conférence de tous les instituteurs du parti sera convoquée à l'occasion de la conférence syndicale. Il faudra veiller à ce que tous les camarades instituteurs y soient présents (expliquer son importance dans la convocation). La conférence établira un plan d'action concret et partagera les tâches entre tous. P. et R. coordonneront ce travail et en contrôleront la réalisation. Ils seront en correspondance suivie avec la commission syndicale centrale.

4 - JEUNES

Une campagne commune AJ-E.D.F. sera menée pour la préparation et la tenue du camp international (réalisation de la décision du congrès A.J.) Dans ce but un cercle de discussion et une bibliothèque contenant notamment des ouvrages sur la guerre seront organisés à Quimper.

Les camarades veilleront à déterminer des tâches spécifiquement jeunes à travers lesquelles pourra se faire une progression politique (exemple : recherche de relais, commémoration de la Commune).

Le camarade T. dirigera ce travail.

5 - ARSENAL

1) M.T. sera aidé à pénétrer dans les milieux jeunes : cours syndicaux, revendications (contre l'abattement de salaire), loisirs, etc... soit dans la commission jeune, soit par la création de groupes de plein-air appropriés. Les camarades travaillant dans les A.J. de Brest feront un effort vers les ajistes travaillant à l'Arsenal.

2) Un travail de contact systématique sera commencé afin de constituer un groupe d'"Amis de l'Unité Syndicale" et y liant très solidement G.

3) Dès que possible, un matériel d'union prise sera édité pour l'Arsenal

4) Le camarade C. (s'il reste) impulsera ce travail. Simon L. De toutes façons, plusieurs camarades devront y participer de l'extérieur : ventes, collages, réunions, contact avec les sympathisants. L'orientation y sera la création future d'une cellule d'entreprise.

6 - BATIMENT

Le développement du chômage nécessite la menée d'une campagne. Des propositions de F.U. bien étudiées seront adressées aux organisations ouvrières pour la défense des chômeurs. La campagne développera les idées suivantes :

- 1° Contre les licenciements
- 2° Union de ceux qui travaillent et de ceux qui chôment pour empêcher le chantage patronal sur les salaires (conventions collectives)
- 3° Partage du travail entre tous avec salaire normal. Echelle mobile des heures de travail.
- 4° Suppression des heures supplémentaires avec maintien du salaire
- 5° 40 heures payées 48